AVIS DE GRÈVE

À l'attention des directions de programmes de l'Université du Québec à Montréal, supervisions de stages et milieux de stages,

Nous souhaitons vous aviser de l'interruption des cours et des stages aux facultés des sciences humaines, des arts, de langues et de communication, ainsi que dans les programmes de baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire, en enseignement secondaire, en enseignement en adaptation scolaire et sociale et des cycles supérieurs en droit durant la semaine du 18 au 22 mars. Face au refus du gouvernement d'agir pour mettre fin au travail gratuit effectué par les stagiaires, les étudiant.es de l'AFESH, de l'AMÉASS et de l'AECSD ont adopté un mandat de grève générale illimitée, alors que celles et ceux de l'AFÉA, de l'AEEPEP et de l'AMÉBES ont adopté un mandat d'une semaine de grève reconductible, mettant ainsi à exécution l'ultimatum lancé au gouvernement cet automne. Les étudiant.es de toutes ces associations étudiantes ont également fait la grève les 6, 7, 8 et 15 mars derniers.

Dès l'hiver 2017, des stagiaires et étudiantes réparties dans plusieurs régions du Québec faisaient la grève de leurs cours et de leurs stages afin de revendiquer la rémunération de tous les stages à tous les niveaux d'étude. Au printemps 2018, les premières associations étudiantes lançaient au gouvernement l'ultimatum de déclencher une grève générale illimitée advenant son défaut de mettre sur pied un programme de rémunération de tous les stages à l'hiver 2019. À l'automne 2018, dixsept associations lançaient le même ultimatum et durant la semaine du 19 au 23 novembre, près de 60 000 étudiant.es et stagiaires étaient en grève en Outaouais, à Sherbrooke, à Montréal, à Québec, à Rimouski, à Trois-Rivières et dans les Laurentides. Le message était clair : à l'hiver 2019, sans salaire les stagiaires ne rentreront pas au travail.

Or, jusqu'à maintenant, aucune solution concrète n'a été présentée aux milliers de stagiaires non rémunéré.es. Le gouvernement travaille plutôt à catégoriser et à hiérarchiser les stages tout en continuant d'extorquer le travail gratuit des stagiaires qui, rappelons-le, travaillent en grande partie pour lui. L'UQAM et l'État continuent ainsi d'exploiter le travail des étudiantes notamment en enseignement, en sexologie, en soins infirmiers, en travail social, en éducation à l'enfance et celui des futur.es préposé.es aux bénéficiaires. Une partie des services promis à la population dépend directement du travail effectué gratuitement par une forte majorité de femmes, de parents-étudiant.es, de personnes immigrantes ou de personnes qui effectuent un retour aux études. Des personnes à qui on demande de payer pour travailler sans qu'elles ne reçoivent une rémunération et une protection par les normes du travail en contrepartie. Il n'est pas anodin que les stagiaires qui supportent à bout de bras leurs obligations parentales, étudiantes et financières décident de faire la grève pour se faire entendre.

Les journées de débrayage ont fait de la rémunération des stages un enjeu incontournable. Devant la force du mouvement, les directions de programmes se sont

rabattues sur la désinformation et les menaces tout en entretenant la division entre programmes et surtout entre stagiaires. Elles continuent de se cacher derrière les exigences ministérielles ou celles des ordres professionnels pour justifier la reprise des heures. Malgré ces efforts, les stagiaires sont plus que jamais convaincu.es que seuls l'UQAM et le gouvernement auront à répondre de l'interruption des services qu'ils promettent à la population puisqu'elle est la conséquence de leur laxisme dans la gestion des stages. Ainsi, aucune heure de stage manquée en raison de la grève ne sera reprise. Comme nous le confirment les expériences passées, le nombre d'heures de stage exigées aux étudiant.es est bien au-delà du nombre d'heures reguis. En enseignement, alors que des stagiaires ont fait la grève chaque session depuis l'automne 2017, aucun e ne s'est retrouvé e en situation d'échec en raison des heures de stage manquées, et la grande majorité des stagiaires n'ont effectué aucune reprise. En travail social, bien que les coordinations de stage ont simulé la vérification des heures de stages accomplies par l'ajout d'un formulaire d'évaluation, plusieurs stagiaires n'ont ni eu à reprendre les heures manquées ni subi une évaluation à la baisse.

Nous n'accepterons pas de négocier individuellement les conditions de retour en classe et en stage. Nous ne signerons aucun engagement à compléter les heures de stage sans en avoir discuté préalablement ensemble. À chaque occasion, la correspondance reçue sera rendue publique et notre réponse sera collective.

Le mouvement de l'automne dernier a confirmé l'efficacité de la grève comme moyen de pression. Les stagiaires ne peuvent supporter une autre session de surmenage, de harcèlement et d'endettement. Elles s'attendent à des mesures concrètes lors de l'annonce du budget provincial le 21 mars prochain sans quoi plusieurs stagiaires menacent de reconduire la grève. Les stagiaires peuvent d'ailleurs compter sur l'appui de nombreux syndicats et organismes communautaires qui se sont engagés à respecter les mandats de grève adoptés.

Nous vous enjoignons à communiquer avec les associations étudiantes pour toutes questions ou rencontres à venir.

Cordialement,